

ARRETE N°2025-2026-SCOLARITE-JD-16/1

**PORTANT NOMINATION DE JURYS DE DIPLÔME
DE L'UNIVERSITÉ PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2025-2026

Le Président de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu la loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants ;
vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
vu la proposition de l'UFR de Sciences de l'éducation, psychanalyse, et communication/français langue étrangère du
06 juin 2025 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

La liste des membres du jury de la **Licence mention Sciences de l'éducation** est fixée comme suit pour
l'année 2025-2026 :

**François LE CLERE
Nada CHAAR
Claire DESMITT
Florent GABARRON
Antoine RIVIERE
Léonore ZYLBERBERG
Anthippi POTOLIA
Brigitte WEBER
Nathalie COURTECUISSÉ**

ARTICLE 2 –

M. **François LE CLERE** est nommé président du jury désigné ci-dessus.

ARTICLE 3 –

Le Directeur de l'UFR de Sciences de l'éducation, psychanalyse, et communication/français langue étrangère et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 01 septembre 2025

Le Président

Arnaud LAIMÉ



**Université Paris 8 -
Vincennes - Saint - Denis
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services adjointe
Laure CAPRON**

ARRETE N°2025-2026-SCOLARITE-JD-16/2

**PORTANT NOMINATION DE JURYS DE DIPLÔME
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2025-2026

Le Président de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
vu la proposition de l'UFR de Sciences de l'éducation, psychanalyse, et communication/français langue étrangère du
06 juin 2025 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

La liste des membres du jury de la **Master mention Sciences de l'éducation** est fixée comme suit pour
l'année 2025-2026 :

**Mej HILBOLD
Delphine LEROY
Valentin SCHAEPELYNCK
Stéphane BONNÉRY
Mej HILBOLD
Pascale PRAX- DUBOIS
Pascal NICOLAS – LE STRAT
Nathalie COURTECUISSÉ
Brigitte WEBER**

ARTICLE 2 –

M. **Mej HILBOLD** est nommé président du jury désigné ci-dessus.

ARTICLE 3 –

Le Directeur de l'UFR de Sciences de l'éducation, psychanalyse, et communication/français langue étrangère et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 01 septembre 2025

Le Président

Arnaud LAIMÉ



**Université Paris 8 -
Vincennes - Saint - Denis
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services adjointe
Laure CAPRON**

ARRETE N°2025-2026-SCOLARITE-JD-16/3

**PORTANT NOMINATION DE JURYS DE DIPLÔME
DE L'UNIVERSITÉ PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2025-2026

Le Président de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
vu la proposition de l'UFR de Sciences de l'éducation, psychanalyse, et communication/français langue étrangère du
06 juin 2025 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

La liste des membres du jury du **Master mention Psychanalyse** est fixée comme suit pour l'année
2025-2026 :

**Aurélié PFAUWADEL
Clotilde LEGUIL
Fabian FAJNWAKS
Déborah GUTERMANN
Damien GUYONNET
Caroline DOUCET**

ARTICLE 2 –

Mme **Aurélié PFAUWADEL** est nommée présidente du jury désigné ci-dessus.

ARTICLE 3 –

Le Directeur de l'UFR de Sciences de l'éducation, psychanalyse, et communication/français langue
étrangère et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent
arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 01 septembre 2025

Le Président

Arnaud LAIMÉ



**Université Paris 8 -
Vincennes - Saint - Denis
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services adjointe
Laure CAPRON**